

N° du film : 158060

Version : 3

2002-01-10

Entente/contrat :

Le collectionneur

GENRE : Suspense

RÉSUMÉ :

Un petit garçon observe sa mère effectuer des exercices de musculation. Celle-ci l'invite à apprécier son corps ferme et à le toucher. Peu après l'enfant s'en prend à un chien qu'il bat à mort, puis observe devant un miroir son visage maculé de sang.

Vingt-cinq ans plus tard. L'inspectrice Maud Graham (Maude Guérin) est appelée à enquêter sur des crimes commis par un tueur en série. Le corps d'une victime est retrouvé amputé d'un bras et d'un pied. Plus tard, on identifie un autre cadavre auquel il manque les seins et une jambe. Il semble que le tueur tente de reconstituer un corps parfait. Maud Graham constate que les victimes étaient toutes membres du même centre de conditionnement physique. Elle soupçonne un travesti appelé Babette (Yves Jacques), mais celui-ci figure bientôt au nombre des victimes. Entre-temps, Maud donne temporairement asile à Grégoire, un prostitué de 16 ans, espérant lui venir en aide. Ce dernier lui ramène alors Frédéric, un fugueur de 12 ans, auquel elle s'attache. Mais lorsque le psychopathe s'en prend à son adjointe, Maud, devine que ses protégés sont en danger. Frédéric est effectivement kidnappé. Elle se lance sur sa piste.

MOTIFS :

Ce film, librement inspiré du roman de Chrystine Brouillet, aborde la thématique du tueur en série. Un avant-propos esquisse la psychologie du meurtrier en devenir. Parvenu à l'âge adulte, ce personnage côtoie celui d'un travesti, celui d'un prostitué de 16 ans et d'un fugueur de 12 ans. Le récit prend vie à travers l'enquête. La caméra nous montre les corps des victimes mutilées et amputées lorsqu'ils sont découverts par les policiers et, à nouveau, au moment des autopsies. On nous apprend que le psychopathe viole ses victimes après les avoir assassinées. D'autre part, le personnage de Grégoire, en prostitué mineur, affiche un cynisme déconcertant, tout spécialement lorsqu'il reproche à Maud,

qui venait à son secours au moment où il se faisait battre, de lui avoir fait perdre 100 \$, somme qu'il obtenait pour une fellation suivie de coups au visage. Le jeune Frédéric se retrouve également en danger lorsqu'il est abordé par un pédophile. La scène où l'enquête trouve sa conclusion se révèle particulièrement troublante. On y voit Frédéric ligoté et Maud encagée. Le psychopathe explique alors à Maud à quel point le geste de tuer l'excite, il évoque les hurlements de ses premières victimes et lui offre la possibilité de tuer à son tour le petit Frédéric, témoin de toute la scène. Le tueur, armé d'un grand couteau, le glisse alors entre les jambes de Maud, puis dans sa bouche, gestes à forte connotation sexuelle. Cette association violence et sexualité se retrouve également dans le comportement de Grégoire qui considère normal de se faire frapper par son partenaire sexuel. Par sa thématique trouble, *Le collectionneur* n'est pas sans rappeler *Seven*, *Les rivières pourpres* et même *Le silence des agneaux*. Tout en considérant l'apport positif du personnage de Maud, le jury estime que *Le collectionneur* comporte de nombreux éléments susceptibles de troubler un public adolescent, fréquemment en quête de repères. Le classement 16 ans et plus est donc retenu.

CLASSEMENT : 16 ans et plus

INDICATION (S) : -

11 janvier 2002

Suzanne Leclerc
Présidente du jury d'examen



Décision de la Régie du cinéma
relativement à la demande de révision
de classement du film *Le Collectionneur*

Le ou vers le 10 janvier 2002, deux examinatrices de la Régie du cinéma classaient le film *Le Collectionneur*, ci-après le film, dans la catégorie *16 ans et plus*. Le ou vers le 14 janvier 2002, la Régie recevait une demande de révision de ce classement de la part du distributeur du film, Christal Films distribution inc., ci-après Christal.

De consentement avec le représentant de Christal, l'audition de cette demande devant la Régie du cinéma était fixée au 5 février 2002 et un avis d'audition était envoyé à cet effet au distributeur.

Les soussignées de même que Me France Dionne, conseillère juridique, ont visionné le film le 5 février à 10 h.

Lors de l'audition, madame Ginette Petit, productrice du film était présente de même que messieurs Jean Beaudin, réalisateur, Christian Larouche, producteur et Sylvain Gagné, directeur distribution salle et ventes télévision de Christal Films distribution inc. Les soussignées de même que Me Dionne étaient également présentes.

Selon Monsieur Larouche, le classement accordé par la Régie est très sévère. Il souligne que le film a été fait en pensant aux adolescents. Bien qu'il s'agisse de l'histoire d'un tueur en série, les personnages de Grégoire et de Sébastien-Frédéric sont très importants. Pour mieux comprendre cet argument, il est utile de rappeler que Grégoire est un prostitué homosexuel de 16 ans et que Frédéric, 12 ans, est en fugue, sa mère étant décédée récemment d'une surdose. Selon Monsieur Beaudin, il est exceptionnel de voir des enfants dans un film qui traite de meurtres en série. Cependant, Maud Graham, détective enquêtant sur les meurtres, s'occupe d'eux, de façon très maternelle mais avec beaucoup d'ouverture d'esprit, sans jamais être moralisatrice.

Pour Monsieur Beaudin, cet amour de Maud est ce qui permettra à Grégoire de prendre Frédéric sous sa protection dès la première rencontre, en l'empêchant de partir de la salle de jeux électroniques (*arcade*) avec le client pédophile puis, ensuite, en allant le chercher sur les Plaines d'Abraham et en l'amenant chez Maud Graham. C'est évidemment une façon pour Grégoire d'empêcher Frédéric de passer

par le même chemin que lui. Les enfants sont très attachants et on comprend à la fin du film qu'ils devraient s'en sortir. C'est volontairement qu'a été ajoutée, à la fin, la scène chez la grand-mère, pour annoncer une suite mais aussi pour confirmer la fin heureuse.

Quant à la violence du film, elle reste, selon les représentants de Crystal, à un niveau très psychologique. Aucun meurtre n'est filmé. Le spectateur arrive sur les lieux du crime en même temps que l'enquêteuse. On voit les cadavres mutilés sur les lieux du crime et lors des autopsies. La violence est concentrée dans le personnage du tueur et le spectateur est content quand il meurt. Il n'y a pas de risque d'identification avec le meurtrier, évaluent les représentants du distributeur.

Grégoire et Frédéric ne sont pas violents; ils manifestent beaucoup d'empathie, s'entraînant dans les moments difficiles. Toujours selon les témoins du distributeur, la réalité vécue par ceux-ci est celle de milliers d'enfants au Québec.

Messieurs Beaudin et Larouche nient que certaines scènes aient la connotation sexuelle que les examinatrices y ont vue. Ils soulignent, par exemple, que dans la scène du couteau dans la bouche, le couteau n'est pas un symbole phallique. Le « Collectionneur » voulait simplement faire dire « âme » à Maud Graham après avoir écarté l'hypothèse qu'elle soit la tête ou le cœur de la créature parfaite reconstituée par lui. Maud est, selon le scénario du film, la mère que le « Collectionneur » aurait aimé avoir plutôt qu'une mère indifférente à son fils, totalement tournée vers son corps et centrée sur elle-même.

Monsieur Beaudin insiste sur le travail de recherche qui a été fait pour soutenir le réalisme du film. Il a travaillé avec un psychologue et a lu beaucoup pour essayer de cerner le comportement des tueurs en série. C'est à dessein qu'il a choisi de montrer des scènes de l'enfance du « Collectionneur », lui qui avait une mère qui ressemblait si peu à une mère et qui a appris le plaisir de tuer, dès son jeune âge. Il estime que le film est très rigoureux, à la fois sur le plan scientifique et sur le plan moral. Il estime que des jeunes de 13-14 ans pourraient, avec leurs parents, voir ce film avec intérêt. Monsieur Beaudin rappelle que le film ne comporte pas de scène de violence explicite ou gratuite. La tension vient du montage, de la musique. *Le Collectionneur* pourrait, selon lui, susciter la réflexion et rien ne permet de croire qu'il pourrait entraîner les jeunes à faire comme le tueur.

Pour permettre aux représentants de Christal de pouvoir évaluer le poids de certains motifs militant en faveur d'un classement plus restrictif, les soussignées soulignent la difficulté de certaines scènes pour les 13 ans. Elles font référence aux premières scènes du film et à l'ambiguïté des rapports entre le « petit garçon qui a des chairs molles » qui caresse le corps ferme de sa mère avant de tirer sur elle, à plusieurs reprises, avec son pistolet jouet. Selon le distributeur, le début est essentiel parce qu'il permet d'expliquer la suite. Il ajoute d'ailleurs que les jeunes de 13 ans se rendront bien compte que la mère du « Collectionneur » n'a pas l'air d'une mère...

La scène au cours de laquelle Maud intervient alors que Grégoire allait se faire 100 \$ en 15 minutes, après avoir fait une fellation et s'être fait « défoncer la face » par son client, est aussi très éloquente du peu de valeur que Grégoire se donne. Pour les témoins du distributeur, il est évident que le monde dans lequel évolue Grégoire n'est pas particulièrement rose, mais ce monde existe et il est comme cela. Par ailleurs, ils rappellent le message d'espoir du film: Frédéric ne passera pas par où est passé Grégoire, celui-ci, qui a bénéficié énormément de l'amour de Maud, le protégera. Le triangle de l'espoir, Grégoire le résume bien en sortant du coffre de l'automobile de Maud quand il lui dit qu'ayant deux «chums» dans la vie, il ne les laissera pas tomber.

Les témoins du distributeur mettent également l'accent sur l'humour présent dans le film entre les jeunes et Maud. C'est comme s'il y avait deux films dans un. Un film sur un tueur en série et une histoire d'amour entre des adolescents et une policière. La sollicitude de Grégoire est une vraie déclaration d'amour : *Biscuit, fais pas la folle, là!*

Les témoins de Christal sont interrogés sur d'autres scènes à caractère sexuel qui pourraient être troublantes pour un jeune, notamment le couteau appuyé sur les parties génitales de Maud. On souligne également les insultes, faites à Grégoire sur ses orientations sexuelles, qui sont passablement crues et violentes. Selon les représentants de Christal, ces insultes sont proférées par un fou...elles perdent donc beaucoup de leur impact. Et d'ailleurs, l'orientation sexuelle de Grégoire est claire depuis le début du film et l'histoire laisse penser qu'il aimait beaucoup le professeur dont le décès le chagrine manifestement.

Le niveau de langage du film a aussi été l'objet de beaucoup d'attention: c'est comme ça que les jeunes parlent, soulignent les représentants de Christal.

Pour Monsieur Larouche, la violence graphique de certains films, par ailleurs classés *13 ans et plus* par la Régie, est bien plus difficile pour un jeune que la violence psychologique. Et si la scène du chien est la plus violente, cette violence se déroule hors champ et permet d'expliquer le plaisir de tuer. Elle n'est pas gratuite. Il estime qu'il vaut sans doute mieux montrer que tuer c'est terrible, plutôt que de laisser croire que c'est facile et que ce n'est pas grave.

Après cet échange entre les membres de la Régie et les témoins du distributeur, la Régie a pris la demande de révision en délibéré.

D'entrée de jeu et même si cela n'a aucune incidence sur le classement de l'œuvre, les membres reconnaissent au film de nombreuses qualités. Le portrait du tueur en série et celui de la prostitution juvénile sont bien crédibles. Le personnage de Maud est toutefois moins crédible, son métier devrait l'amener à une plus grande prudence tant avec Grégoire qu'avec Frédéric.

Les membres tiennent également à souligner la qualité des témoignages de Messieurs Beaudin et Larouche et de Madame Petit. Ils témoignent d'une connaissance sans faille du film, de ses ressorts, des motivations des personnages et des choix de réalisation. Les membres estiment que *Le Collectionneur* pourrait sans aucun doute être vu par des jeunes de 13 ans en compagnie de Jean Beaudin, Christian Larouche, Ginette Petit ou d'un adulte qui expliquerait, mettrait les choses en contexte, permettrait aux jeunes de verbaliser leurs interrogations et y répondrait. Ce n'est cependant pas le test que la Régie doit appliquer pour évaluer si le film doit être classé dans la catégorie *13 ans et plus* comme le voudrait le distributeur. Les membres doivent se demander si un jeune de 13 ans pourrait voir *Le Collectionneur*, seul, sans en être perturbé. Il faut donc examiner le film dans cette perspective.

La Régie estime que certains éléments de contexte d'un film peuvent permettre une distanciation entre le spectateur et le film. Ainsi, ont généralement moins d'impact sur le spectateur, les films fantastiques, peu crédibles ou qui se déroulent dans un univers très différent de celui du spectateur, soit par l'époque ou par la géographie, comme par exemple *Le Seigneur des anneaux* ou *Matrix*, deux films cités par les témoins de Christal. À l'inverse, une histoire crédible qui se déroule au Québec a beaucoup plus d'impact, surtout si le spectateur peut s'identifier à des personnages. Les soussignées estiment que *Le Collectionneur* a un impact potentiel fort dans la mesure où les jeunes adolescents du film vivent à Québec et parlent la même langue que les

jeunes d'ici et que, de plus, le film aborde, de façon réaliste, la recherche et la démarche d'un meurtrier en série avec toute la violence, la tension et l'horreur qu'un tel sujet exige.

De plus, le film traite de thématiques qui touchent beaucoup les jeunes, dont l'identité sexuelle, l'image du corps, l'estime de soi, la relation avec les parents, la sexualité, l'amitié et le respect. Beaucoup de ces éléments sont, à un moment du film, abordés dans une perspective très sombre et touchent un des jeunes. Ainsi, les insultes du tueur lancées à Grégoire sur sa sexualité sont trop le reflet d'une homophobie populaire pour qu'on puisse les écarter en disant qu'elles sont le fait d'un fou. Le rejet de cette mère, qui n'en a pas l'air, lorsqu'elle parle des chairs molles de son fils, qui n'a aucun problème de poids, est très près de l'obsession de nombreux jeunes pour leur corps. Et l'idée qu'on puisse reconstituer des corps parfaits combinée avec les nombreuses images de cadavres mutilés est certainement très dérangeante. Grégoire qui trouve que c'est une aubaine que d'empocher 100 \$ pour un petit 15 minutes, au cours duquel il se fait « défoncer la face », témoigne d'une bien piètre estime de lui. Les vrais parents sont absents du film ou inadéquats. Le « Collectionneur » ne semble avoir aucune relation avec son père et les seules scènes où il apparaît nous montrent le jeune « Collectionneur » dégoûté. Les relations qu'il a avec sa mère, sur laquelle il tire de nombreux coups de pistolet jouet avant de la tuer vraiment, plus tard, semblent mêler la haine et le désir. Cette corrélation, vécue par le tueur entre la sexualité et la violence et entre la sexualité et le plaisir de tuer, qui apparaît régulièrement dans le film, est des plus troublante.

Par ailleurs, les soussignées s'interrogent sur la compréhension qu'auront du film, des jeunes de 13 ans. Sont-ils capables de faire toutes les nuances que le film demande ? Sauront-ils aller chercher toutes les clés pour comprendre l'amour de Maud qui abrite un prostitué, qui lui laisse faire ses choix, même si ça veut dire accepter qu'il se fasse battre ? Et pourquoi une « bonne » adulte n'entreprend-t-elle pas rapidement des démarches pour que Frédéric retrouve sa famille ? Est-ce bien vraisemblable ? Peuvent-ils croire que Grégoire protégera Frédéric et non qu'il l'entraînera dans sa misère ? Surtout quand Frédéric le suit après la scène du 100 \$.

Quant au thème de la sexualité, il est exploité de manière pas toujours facile pour un jeune de 13 ans : les relations avec la mère que le jeune « Collectionneur » voudrait caresser, les approches du pédophile dans la salle de jeux électroniques, le professeur adulte et le jeune Grégoire

entre lesquels il y aurait de l'amour et pourtant son appartement est celui d'un déséquilibré, le concept du 100 \$ pour 15 minutes, l'excitation du jeune « Collectionneur » quand il tue le chien, les mentions des cadavres violés par le tueur, le plaisir de tuer décrit par le « Collectionneur » lorsque Frédéric est attaché et que Maud est dans une cage.

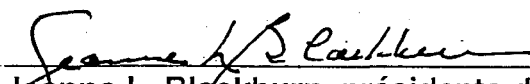
Bref, la récurrence des éléments troubles qui jalonnent *Le Collectionneur* conduit les soussignées à considérer qu'un jeune Québécois de 13 ans pourrait être perturbé s'il voyait ce film seul.

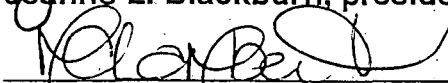
PAR CES MOTIFS, les membres de la Régie

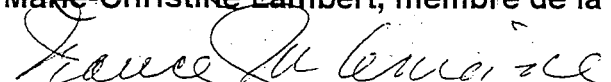
REJETTENT la demande de révision,

CONFIRMENT le classement du film *Le Collectionneur* dans la catégorie *16 ans et plus*.

Montréal, le 5 février 2002


Jeanne L. Blackburn, présidente de la Régie


Marie-Christine Lambert, membre de la Régie


France Morin-Lemoine, membre de la Régie